

DECISION PAR SUBDELEGATION D'ATTRIBUTIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

MÉDIATHÈQUE L'ALPHA : CONTRAT DE CESSION  
DE REPRÉSENTATION DU SPECTACLE "HOMMAGE  
À ANNA POLITKOVSKAÏA" AVEC LA COMPAGNIE  
THÉÂTRE EN ACTION

DGA Ressources et Relations aux  
administrés - Vie institutionnelle  
relations administrés - Secrétariat des  
assemblées  
Numéro : 2023-D-054

Le Président de la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION de GRANDANGOULEME,

VU, le code général des collectivités territoriales,

VU, la délibération n°246 du conseil communautaire du 9 décembre 2021 portant délégation  
d'attribution du Conseil au Président,

VU, l'arrêté n°103 du 23 mars 2022 de Monsieur le Président subdéléguant à  
Monsieur Gérard DESAPHY en sa qualité de vice-président, une partie de ses attributions  
déléguée par la délibération susvisée,

DECIDE

**Article 1<sup>er</sup>** – Est approuvé le contrat de cession du droit de représentation du spectacle  
« Hommage à Anna Politkovskaïa » passé entre la compagnie Théâtre en Action située Le  
Cluzeau 16290 Moulidars représentée par Renata Scant, et GrandAngoulême pour l'Alpha  
médiathèque.


**Article 2** – Le contrat prévoit une lecture à 3 comédiens le samedi 18 mars à 15h00 à l'Alpha.

**Article 3** – GrandAngoulême versera à la Compagnie Théâtre en Action, la somme de  
1 266 € TTC incluant les frais de déplacement.

**Article 4** – Monsieur le directeur général des services et Monsieur le trésorier de la communauté  
d'agglomération sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution de la présente  
décision.

Angoulême, le - 3 MARS 2023

Pour Le Président,  
Le Vice-Président,



Gérard DESAPHY

Certifié exécutoire  
Reçu en préfecture,  
Le - 3 MARS 2023  
Publié ou notifié,  
Le - 3 MARS 2023